

BULLETIN MUNICIPAL

Édition n°1
Décembre 2024

SOMMAIRE

01. Édito du maire

02. Focus élection

02. Focus travaux

03. Focus histoire

04. Focus nouveauté

04. Focus périscolaire



Les Septvallons
Vivre ensemble

L'ÉDITO

Madame Monsieur,

Vous découvrez le n°1 de la nouvelle version de votre **bulletin municipal** qui, je l'espère, vous apportera entière satisfaction.

Le 21 octobre 2015, l'ensemble des conseils municipaux des communes fondatrices de **LES SEPTVALLONS** a délibéré favorablement pour une fusion au 1^{er} janvier 2016. Ce fut un geste fort, car avec la création d'une charte, nous nous engageons à travailler ensemble sur un projet commun tout en conservant l'identité de chacune des communes déléguées.

Aujourd'hui, unanimement, nous pouvons nous féliciter des investissements réalisés sur l'ensemble de la commune, mais nous constatons qu'au-delà de la gestion financière de **LES SEPTVALLONS**, la vie au quotidien des habitants tarde à exprimer l'appartenance à la commune nouvelle.

Ce premier numéro est l'occasion de découvrir le nouveau logo de la commune, qui symbolise l'union des sept villages et leur adhésion à des valeurs communes. C'est aussi l'occasion de découvrir le tout nouveau site internet **LES SEPTVALLONS**, qui vous permettra d'obtenir toutes les informations nécessaires au quotidien et d'en savoir plus sur la vie de la commune.

À très bientôt,

Le Maire, Alain Colpart.



LES ÉLECTIONS UN NOUVEAU DISPOSITIF

Devant la difficulté à mobiliser, les jours d'élection, des habitants inscrits sur les listes électorales en vue de tenir les permanences en Mairie, le Conseil Municipal a souhaité rationaliser le nombre de bureaux de vote. Depuis plusieurs élections, ce sont souvent les mêmes qui acceptent de consacrer deux ou trois heures de leur temps le dimanche pour accomplir un devoir républicain.

Il a donc été décidé de réduire le nombre de bureaux. Ainsi, désormais, les habitants de Revillon et de Merval iront voter à **Glennes** et ceux de Vauxcéré à **Perles**.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT COMMUNAL

La dynamique obtenue par la création de la Commune nouvelle « LES SEPTVALLONS » a porté ses fruits dès sa constitution. Après une première phase de rodage entre les élus afin d'apprendre à travailler ensemble, il a fallu rapidement prendre en compte des dossiers « d'investissement » engagés par chacune des communes déléguées et les mener à bien. Le Covid 19 a freiné considérablement l'action communale et ce n'est que depuis la nouvelle mandature que des projets structurants ont pu être mis en place.

DES RÉALISATIONS D'IMPORTANCE

Un projet majeur de remise à niveau des « Défenses extérieures contre l'incendie » de chacune des communes déléguées a été réalisé par la mise en place de citernes soit en surface, soit enterrées, permettant désormais de faire face à tout risque d'incendie.

Un programme important d'**enfouissement de réseaux** est aujourd'hui terminé au sein des communes déléguées de **Perles, Glennes, Longueval et Revillon**. De nouvelles phases de travaux sont projetées, notamment à **Vauxcéré** et **Longueval**, mais devront s'inscrire dans une programmation budgétaire à moyen terme.

En plus de l'entretien annuel des voiries, la commune essaie d'effectuer des **travaux de rénovation des chaussées** les plus endommagées. C'est pourquoi des travaux importants de réfection ont été menés au sein de la commune déléguée de **Merval** (rue du Bassin), comprenant, outre l'enrobé, l'assainissement pluvial. De même, la **remise en état des voiries** à **Longueval** (rue des Pilotis et rue de Pinçon) comme à **Vauxcéré** (sente de l'Église) s'est accompagnée d'un **réaménagement de l'éclairage public**. Ce chantier a permis l'implantation de nouveaux points lumineux dans **LES SEPTVALLONS**.

Éviter les « zones blanches » reste un objectif premier de la commune après le succès de l'**installation de la fibre optique** dans tous les foyers. L'implantation d'une antenne relais à **Longueval** s'inscrit dans cette démarche.

Sécuriser les voies communales et **veiller à ce que des vitesses excessives ne puissent plus être de mise** est une préoccupation du Conseil Municipal. La réalisation d'un plateau à l'entrée de **Longueval**, en provenance de la D22 constitue une avancée dans la sécurisation routière de nos communes déléguées comme l'implantation de feux tricolores pédagogiques à **Villers-en-Prayères**. L'écluse sur la route de **Fismes** implantée à **Merval** en est également une parfaite illustration.

DES DOSSIERS EN COURS

La commune nouvelle dispose également de matériels de tout type pour entretenir chaque semaine nos villages et permettre à chacun de vivre dans un lieu agréable. Stocker ces matériels et assurer à nos agents un cadre de travail adapté a conduit la municipalité à **édifier un nouvel « atelier municipal »** à **Longueval** dont les travaux de construction sont en cours.

La réhabilitation de l'ancienne école de Vauxcéré pour en faire un lieu de vie comprenant le secrétariat communal et un espace de réunion dédié aux associations est également en cours de réalisation.

JEAN-GEORGES RAMEL, DIRECTEUR DE LA SOIERIE DE FISMES...

« UN ALLEMAND VENAIT À GLENNES EN AVION AVANT 1914 ! »

Un propos qui dès les premières recherches, allait nous conduire à la soierie de Fismes et à son directeur, Jean-Georges Ramel et nous faire découvrir sa « belle passion ».

La France du Second Empire accomplit en quelques décennies sa révolution industrielle : les infrastructures, les transports, les banques, le commerce et l'industrie se développent. La famille Denis installée « aux trois moulins de Fismes » s'est lancée dès 1866 dans la soie artificielle. La soie c'est le luxe, la soie artificielle va rendre accessible le luxe aux femmes de la Belle Époque. De nationalité suisse, nationalité que lui et sa famille conserveront toute leur vie, l'homme est né en Alsace occupée par la Prusse. Il grandit donc en zone annexée d'où, ce qualificatif d'allemand donné par la population du village et sans doute l'accent.

FISMES : UN ANCIEN FISMOIS, INVENTEUR D'UN AÉROPLANE

M. Ramel, habitant actuellement Glennes, vient de se révéler inventeur d'un aéroplane.

Nos lecteurs s'intéresseront certainement d'autant plus à cette nouvelle que non seulement Glennes est à proximité de Fismes, mais aussi parce que M. Ramel est un ancien Fismois, ayant dirigé pendant plusieurs années, l'usine de soie artificielle, devenue depuis la manufacture de chapeaux de MM. Fausten.

Avant-hier mardi, nous avons eu la bonne fortune, étant à Glennes, de visiter l'atelier de M. Ramel qui nous a donné toutes amples explications sur l'appareil d'aviation qu'il a inventé et dont toutes les pièces sont prêtes à être assemblées.

M. Rouilliot, agriculteur à Glennes, a mis à la disposition du nouvel aviateur son hangar situé sur le plateau de Glennes-Baslieux, où M. Ramel fera ses premiers essais.

Prochainement, nous donnerons des renseignements détaillés sur l'engin de M. Ramel, mais d'ores et déjà, nous pouvons dire que cet appareil se différencie des aéroplanes actuellement connus par une particularité ingénieuse : au lieu d'être assis sur un siège fixe, M. Ramel se suspend dans son aéroplane et remplit ainsi le rôle d'un pendule qui, automatiquement fera l'office d'un régulateur pour conserver l'équilibre et la stabilité de l'appareil, d'où toute sécurité pour l'aviateur.

Le poids total de l'appareil et de son inventeur n'excédera pas 500 kilogrammes.

Nous renouvelons à M. Ramel toutes nos félicitations pour son invention qu'il a fait breveter.

Indépendant Rémois 23/01/1909

RAMEL

(1866-1922), âgé de 35 ans, au préalable contremaître en filature à Mulhouse, prend la direction de la soierie de 1901 à 1905, date à laquelle la soierie est cédée à la famille Fausten pour devenir la chapellerie « Les Fils de Léon Fausten ». Ramel n'est pas de cette nouvelle aventure mais il reste dans la région en s'installant à Glennes où il achète une maison. Il a cette passion qui dévore les ingénieurs ingénieux, les fous de défi... **L'aviation**

naissante en France. Il fréquente les passionnés de « Port-Aviation » le tout nouveau terrain d'aviation de Viry-Châtillon au sud de Paris qui rassemble ingénieurs et pilotes ; chacun à la recherche de l'idée et de la performance qui fera avancer ce sport naissant. Le nom de Ramel est associé à 4 brevets déposés en 1909, 1910 et 1911, qui portent sur la stabilisation des avions en vol.

L'avion a réalisé plusieurs essais en vol sur le plateau au-dessus de Glennes début janvier 1910. Est-ce lui le pilote ou son ami Léon Trotton pilote téméraire ?

Le 11 janvier 1910, l'avion de Ramel est détruit dans l'incendie du hangar (sur le plateau) de M. Rouilliot, qui l'abrite.

Ramel se remettra à la tâche. Les nouveaux vols à Juvisy se font à l'aérodrome « Port Aviation » inauguré le 23/05/1909, et à Viry-Châtillon, lors des vols d'exhibition en partenariat avec d'autres pionniers.

La Grande Guerre met fin aux ambitions de Ramel, qui perd son avion et son matériel dans ses bâtiments de Glennes. Il crée une entreprise de soierie à Meaux, les difficiles affaires en ces temps de guerre mettront en péril l'entreprise. **Rien ne va plus !**

Ramel décède en 1925, ses dossiers de dommages de guerre pour les pertes subies (maison et avion) sont toujours en discussion, ce qui ne l'a pas aidé à se sortir de ce mauvais pas.

Le caveau familial construit avant-guerre à Glennes, est vide, l'homme et son épouse sont inhumés à Meaux.



LES SEPTVALLONS : UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

« LES SEPTVALLONS » n'existe pas encore dans l'imaginaire commun : pas d'image, pas de sentiment d'appartenance de la part des habitants, ni d'identité vis-à-vis des élus et des pouvoirs publics, un manque particulièrement criant lors des cérémonies officielles.

Aujourd'hui, **LES SEPTVALLONS** représente la quatrième commune de la Communauté de Communes du Val de l'Aisne derrière BRAINE, BUCY-LE-LONG et VAILLY-SUR-AISNE.

Forts de ce constat, les élus ont décidé de donner une identité visible à la commune nouvelle, **porteuse de valeurs positives, donnant envie d'y vivre avec fierté.**

Il s'agit d'une démarche globale qui lance une nouvelle dynamique pour la commune. Elle a pour but de donner un nouveau souffle, d'expliquer, grâce au site internet, les réalisations de la commune nouvelle, ses engagements, ses projets... Mieux communiquer avec les habitants sur le rôle de la commune, de la CCVA, valoriser les initiatives, promouvoir les associations, les événements culturels...

Le bulletin que vous tenez entre vos mains est l'un des nouveaux supports mis en place, tout comme **le site internet : www.les-septvallons.com**, dont la mise en ligne est imminente et qui, nous l'espérons, sera le trait d'union entre les élus et les habitants.



Les Septvallons
Vivre ensemble

LE PÉRISCOLAIRE DU SYNDICAT MIXTE SCOLAIRE : 2024 / 2025

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :

Accueil des enfants scolarisés avant et après l'école, encadrement du temps de cantine

PRESTATIONS	HORAIRES	TARIFS
PÉRISCOLAIRE MATIN	7h00 - 8h35	2,50 €
PÉRISCOLAIRE SOIR	16h15 - 18h30	3,20 €
MIDI (REPAS + PÉRISCOLAIRE)	12h00 - 13h20	6,30 €

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MERCREDI :

Accueil des enfants le mercredi (repas à fournir par les parents)

PRESTATIONS	HORAIRES	TARIFS	
		QF > 700 €	QF < 700 €
JOURNÉE COMPLÈTE	8h00 - 18h00	12,00 €	7,50 €
1/2 JOURNÉE AVEC REPAS	8h00 - 14h00 ou 12h00 - 18h00	8,00 €	6,50 €
1/2 JOURNÉE SANS REPAS	8h00 - 12h00 ou 14h00 - 18h00	6,00 €	4,50 €

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE :

Vacances de la Toussaint : du 21 au 25 octobre 2024 (1 semaine)

Vacances d'hiver : du 10 au 14 février 2025 (1 semaine)

Vacances du printemps : du 7 au 11 avril 2025 (1 semaine)

Vacances d'été : du 7 au 25 juillet 2025 (3 semaines)

FORFAIT SEMAINE	TARIFS	
	QF > 700 €	QF < 700 €
AVEC REPAS	75,00 €	51,00 €
SANS REPAS	60,00 €	45,50 €